VIVRE À MELLE

ÉTÉ 2024

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #126

UN ÉTÉ AU DIAPASON DU VIVANT

LE DOSSIER

MELLE, DESTINATION TOURISME VERT

....

melle

Retrouvez l'info sur ville-melle.fr

Festival de Melle : *L'Église Saint-Savinien a résonné pour la dernière fois de la musique sélectionnée par l'équipe du Festival de Melle. Le Festival tire sa révérence après nous avoir offert un moment d'exception et un prochain à ne pas manquer, exceptionnel gratuit, le 4 août à l'Espace Goirand, en partenariat avec les Soirées lyriques de Sanxay. Merci à eux pour ces années de musique et leur investissement au rayonnement de la culture sur notre territoire.*

Rencontre élus-habitants : *Les élus rencontraient les habitants du quartier Ménoc. Un moment privilégier d'échange, d'information et de convivialité. Ces rencontres reprendront à la rentrée, trois sont déjà programmées. N'hésitez pas à venir rencontrer vos élus et poser vos questions !*

Collecte de déchets *organisée par Initiatives Océanes : 20 personnes réparties en deux groupes sur deux circuits différents ont partcipé puis partagé un verre de l'amitié offert par Ville de Melle et reçu un badge Terra Aventura spécial ramassage.*

CAP JO : *Tous les élèves de la communauté de Commune Mellois en Poitou se sont retrouvés dans le centre ville de Melle pour une journée sportive. Cette journée conclut une année orientée vers la thématique des Jeux Olympiques et de la découverte des différents sports. Bravo à eux !*

Un apéro-concert *organisé à l'issue de la rencontre habitants-élus par la commune de Melle a eu lieu à Saint-Martin-lès-Melle. Ce temps festif initialement prévu en extérieur a été rapatrié en intérieur à cause de la météo incertaine mais rien qui ne puisse gâcher ce moment convivial animé par le Big Band Cellois.*

Commémoration : *À l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, date à laquelle les représentants de l'Allemagne signent l'acte de capitulation à Berlin devant leurs homologues Français, Américains, Britanniques et Soviétiques, les élus de la commune de Melle se sont réunis à Melle et Paizay-le-Tort pour rendre hommage aux héros de la guerre.*

Photo de couverture : *Le Métaprisme,* œuvre d' Evariste Richer, commande publique - Église Saint-Pierre © Didier Darrigrand

SOMMAIRE

2 | RÉTROSPECTIVE EN IMAGES
3 | L'ÉDITO DU MAIRE
4 | Culture
6 | Budget municipal
8 | Environnement
10 | LE DOSSIER
Melle, destination tourisme vert
13 | Vie citoyenne
14 | Action sociale
15 | Histoire
16 | Vie quotidienne
17 | Infos communautaires
18 | Agenda et Infos pratiques
19 | Tribune des élus
20 | PORTRAIT DE MELLOIS

FAIRE AVANT TOUT AVEC LES VIVANTS...

N'est-ce que dans le passé que l'on fabrique un avenir désirable ? À l'heure où l'avenir politique de notre pays est très incertain, nous ne pouvons pas passer à côté de cette question fondamentale : devons-nous nous résigner à conserver coûte que coûte, par confort, ce qui chaque jour montre un peu plus ses limites voire ses échecs ? Nous avons, depuis le début de ce mandat, décidé de ne pas nous y résigner. Ainsi nous prenons des risques.

Face à la désertification médicale nous prenons le risque de bâtir un Centre de santé, accompagnés par de nombreux partenaires.

Face à la détresse du monde agricole et au souhait de toutes et tous de ne pas voir s'éteindre l'élevage, nous prenons le risque de faire vivre et revivre des fermes de taille raisonnable.

Face à la dérive du consumérisme numérique, nous prenons le risque de proposer une Micro-Folie qui utilise l'outil numérique comme moyen et non comme simple finalité.

Face à la marchandisation de la culture, nous prenons le risque d'un été culturel aux propositions majoritairement gratuites pour être accessibles au plus grand nombre.

Face au manque de dialogue à propos de ce bien de plus en plus rare qu'est l'eau, nous prenons le risque d'accueillir cet été un Village de l'eau, lieu où toutes et tous seront invités à débattre et à échanger sur ses choix (voir page 16).

Face à l'urbanisation des métropoles et à la consommation effrénée de terres naturelles et agricoles, nous faisons le choix, dans notre futur PLUiH de limiter au maximum l'extension urbaine et de favoriser la vie commune de toutes les espèces dont la nôtre.

Face au rejet de l'autre quand il est différent, nous prenons le risque d'accueillir par l'accompagnement, le partage et la solidarité.

Face à l'incertitude des coûts de l'énergie, à la merci de la moindre crise internationale, nous prenons le risque de travailler avec vous à la création d'une coopérative d'énergie citoyenne qui s'appuiera sur les ressources locales.

C'est bien parce que ces projets ne recyclent pas de vieilles recettes qui démontrent chaque jour un peu plus leurs échecs qu'ils peuvent être perçus comme des projets à risque. Ne comptez pas pour autant sur nous pour nous résignez à ces vieilles recettes. Si "c'est dans les vieux pots que l'on fait les meilleurs soupes", encore faut-il que les ingrédients soient ceux de l'époque. Alors comptez sur nous pour prendre tous ces risques, quitte à voir nos écoles ne pas perdre d'enfants. Le seul véritable risque que nous prenons alors, à partir du moment où vous et nous y serons toutes et tous investis, sera celui de réussir.

Sylvain GRIFFAULT, Maire de Melle,
Vice-président de la Communauté de communes Mellois en Poitou

VIVRE À MELLE #126
Directeur de publication : Sylvain Griffault.
Ont participé à la rédaction : Pascal Brunet, Héloïse Chaudron, Béatrice Courtin, Hélène Dallaud, Didier Darrigrand, Floriane Gicquiaud, Anne Girault, Sylvain Griffault, Sarah Klingler, Sébastien Mathieu, Nadine Perrigaud-Gallas, Corinne Poirier, Inès Rougeaux, Adeline Schneider, Françoise Servant, Jérôme Texier.
Conception graphique et maquette : Marie Cherrier Georget.
Crédits photographiques : Didier Darrigrand, Ville de Melle.
Crédit illustrations : Freepik.
Dépôt légal : à parution
Impression : Imp. Prouteau (79).
Tirage : 3800 exemplaires.
Distribution : Ville de Melle
Contact : Service Développement local et Éducation populaire
Mairie de Melle - Tél. 05 49 27 24 56
Courriel : Inès Rougeaux
i.rougeaux@ville-melle.fr

Ce journal est imprimé sur papier offset, par un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC™.

HOMMAGE

ANÉMONE
Une figure du cinéma devenue locale

À l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes organisée le 8 mars 2023, la grande salle de cinéma du complexe "Le Metullum" a été baptisée "Salle Anémone" en hommage à cette figure du cinéma devenue locale et spectatrice assidue des écrans mellois.

Au sein d'une programmation riche, il a été proposé aux participants de la soirée de choisir parmi les nombreuses photos d'Anémone exposées celle qui serait graffée sur la façade de la salle, ce qui a été réalisé en avril dernier par l'artiste Rebeb qui avait déjà peint le graff de Georges Méliès figurant sur le bâtiment du même nom. Rebeb nous fera l'honneur d'être de nouveau à Melle lors de **l'inauguration de sa création prévue le 14 septembre prochain** et qui sera suivie d'une projection du film "*Pas très catholique*" pour lequel Aémone avait été nominée aux Césars dans la catégorie "Meilleure actrice" en 1995.

ART

Biennale d'art contemporain
UN ÉTÉ ARTISTIQUE À MELLE

Dans le cadre de la Biennale de Melle, la ville s'est parée de nombreuses œuvres dans l'espace public afin de proposer au passant une lecture différente de son environnement.

Cinq œuvres ont été créées spécialement pour la commune avec le soutien du Ministère de la Culture :
- sous les remparts, **Olivier Leroi** nous présente *Habiter une suite,*
- dans le pré aux moutons, **Jan Kopp** a disséminé *Constellation ordinaire #14 (les êtres),*
- à l'église Saint-Pierre, **Linda Sanchez et Baptiste Croze** dévoilent *La mesure du plomb,*
- dans les halles du marché, **Gaël Lévêque** installe *Nous Imbrillons.*

La plus emblématique est probablement celle d'**Ipin Prévost et de Marcan Granit** intitulée *Seconde Pot*. Réalisée à partir des pots qui « traînaient » chez les Mellois, en lien avec l'école Jacques Prévert, cette œuvre habille ainsi les façades de la salle des fêtes de Melle, de l'intimité ? du quotidien ? de ses usagers. Véritable œuvre collective, elle se double d'une œuvre sonore qui vient révéler l'histoire qui se cache derrière chaque pot de peinture.

© Ipin Prevost, Seconde Pot, 2024, Melle

Des mâts de bois ont fleuri durant le printemps dans chacune des communes déléguées mais aussi à Marcillé et à Saint-Romans-lès-Melle. Ces créations artistiques spontanées sont l'œuvre de **Johann Le Guillerm,** ce sont les *Entremelloises*. Fruits du partenariat entre l'ensemble des communes, elles viennent s'inscrire dans le paysage mellois à la manière des éoliennes diront certains, de calvaires laïcs diront d'autres. Elles laisseront à chacun la possibilité d'y voir ce qu'il souhaite.

© Johann Le Guillerm, bouquet de maquettes des Entremelloises, Cirque ici, 2024

Toutes différentes, chacune unique, elles laisseront apparaître ces différences durant la Biennale quand leurs doubles se retrouveront au Pré de l'Écu à Melle. Vous pourrez aussi vous initier à la création d'*Entremelloises* à l'Hôtel de Ménoc sur une table conçue spécialement pour immortaliser vos essais, vos propres réalisations.
Ce projet de création artistique a pu se mettre en place grâce au généreux soutien du Groupe Archimbaud, installé à Secondigné-sur-Belle depuis plusieurs générations, et de l'entreprise Disko Métal.

Soutenu par MINISTÈRE DE LA CULTURE Liberté Égalité Fraternité — GROUPE ARCHIMBAUD — DISKO MÉTAL

Martine Aballea investira les murs de la place Bujault avec le soutien du Frac Limousin.

Il ne reste plus aux Mellois qu'à parcourir la ville et cette 10e biennale pour découvrir l'ensemble de ces œuvres à partir du 29 juin et jusqu'au 29 septembre. Le guide de visite sera disponible à l'Office de Tourisme et dans chaque lieu de la Biennale : à l'Hôtel de Ménoc, l'église Saint-Pierre, l'église Saint-Savinien et le Temple.

BUDGET MUNICIPAL 2024

UN BUDGET GÉNÉRAL constitué de fonctionnement et d'investissement

Le budget municipal est la traduction de la politique menée par la collectivité. L'édito du précédent numéro se faisait l'écho de la démarche qui permet d'aboutir au vote de ce budget au printemps.
Il se décompose en deux grandes parties :

• **Le budget de fonctionnement** qui permet à la collectivité de fonctionner au quotidien, d'assurer la permanence du service public, d'entretenir les locaux et les espaces publics que vous utilisez au quotidien.

• **Le budget d'investissement** qui de manière durable permet que l'ensemble des moyens matériels de la collectivité soient transformés et adaptés pour maintenant et pour l'avenir.

Cette année, nous avons choisi une présentation différente mais plus dynamique des dépenses et des recettes de la collectivité.

BUDGET TOTAL 2024 : 17 300 000 €

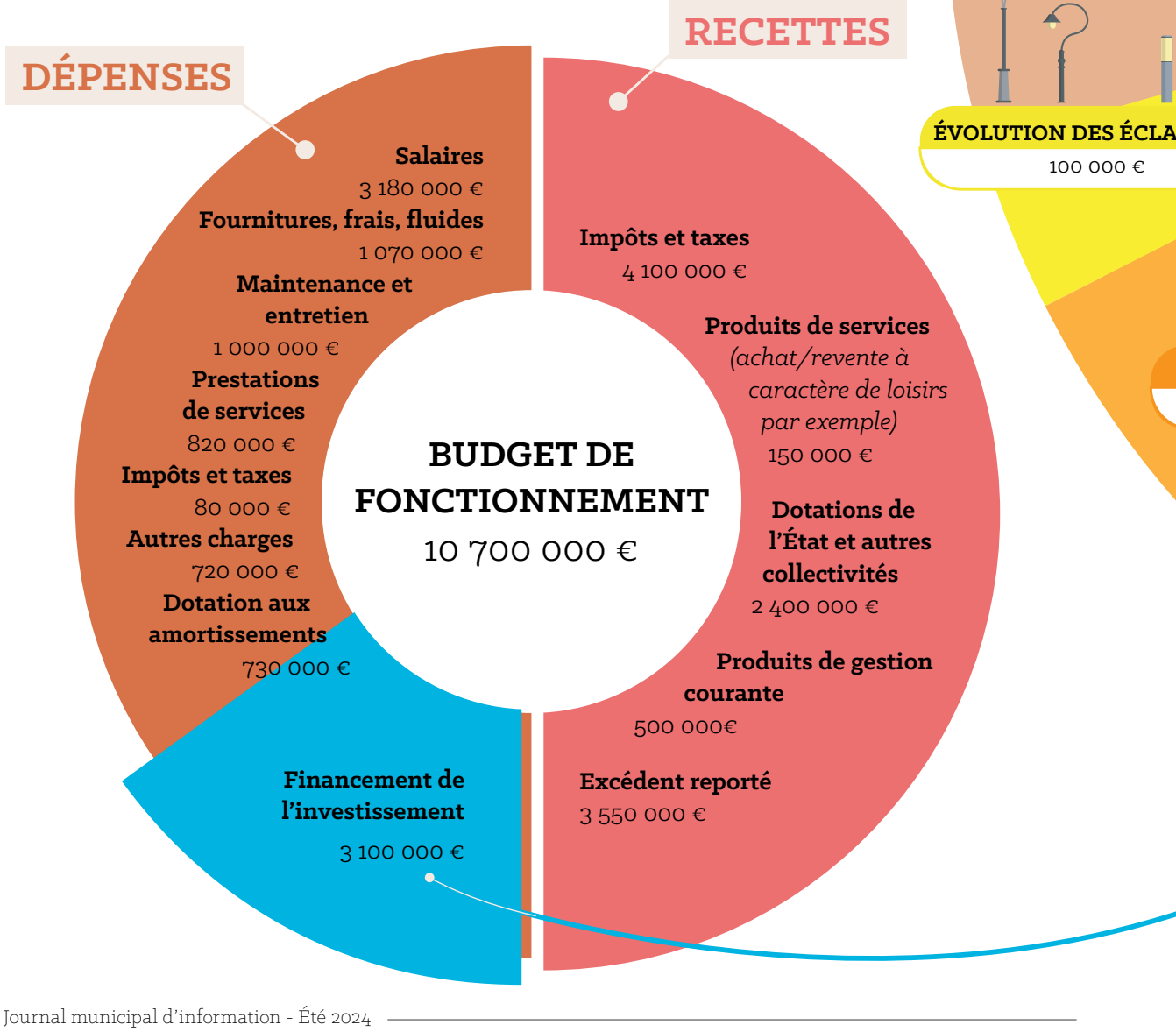

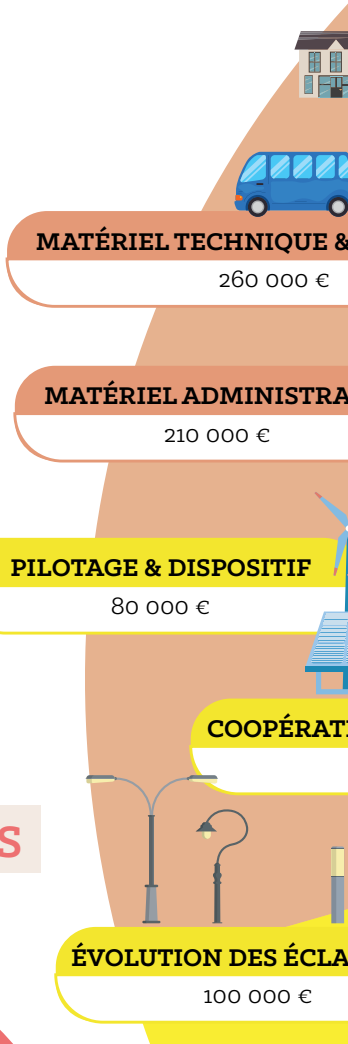

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Projets phares autour de 4 axes stratégiques

6 600 000 €

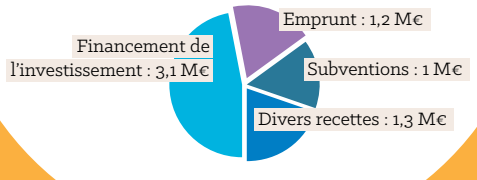

STRATÉGIE Moyens généraux 1 360 000 €

BÂTIMENTS MUNICIPAUX
680 000 €

Dont : • Accessibilité et aménagement Mairie : 150 000 €
• Investissement bâti : 350 000 €

& TRANSPORT

TIF

VOIERIE ET RÉSEAUX
210 000 €

IVE D'ÉNERGIE CITOYENNE
100 000 €

STRATÉGIE Énergétique 200 000 €

IRAGES

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
930 000 €

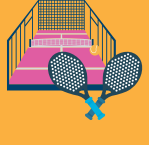

Dont : • Saint-Joseph Sport : 450 000 €
Budget global : 1,6 M€ dont 42% de subventions
• Padel : 200 000 €

ÉCONOMIQUE & SOCIAL
465 000 €

Dont : • Centre de santé : 380 000 €

STRATÉGIE Accueil 2 550 000 €

ÉQUIPEMENT DES ESPACES PUBLICS
140 000 €

Dont : • Vallée de l'Argentière : 40 000 €

Opérations diverses 570 000 €

ALIMENTATION & BIODIVERSITÉ
500 000 €

Dont : • Acquisition foncière : 200 000 €
• Ferme de la Genellerie : 100 000 €

MOBILITÉ & ESPACES PUBLICS
800 000 €

Dont : • Route de la Brosserie : 245 000 €
• Balade de Paizay-le-Tort : 200 000 €

STRATÉGIE Vitalité 1 920 000 €

CENTRALITÉ
620 000 €

Dont : • Micro-folie : 115 000 €
dont 40 % de subventions
• Trésor (ancien Trésor Public) : 200 000 €

CULTURE
710 000 €

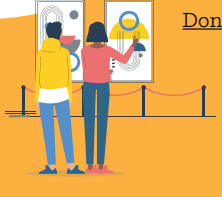

Dont : • Biennale : 100 000 €
dont 50% de subventions
• Commandes publiques : 200 000 €

TOURISTIQUE
230 000 €

Dont : • Aménagement camping : 170 000 €
• Réfection du Lavoir de Villiers : 15 000 €

LOGEMENT
75 000 €

Les communes doivent maîtriser leurs coûts de fonctionnement ce qui permet de maintenir une bonne capacité d'investissement. La ville de Melle porte une attention particulière à la maîtrise de ses charges courantes et à leur évolution (énergie, fournitures, masse salariale, concours divers).

© Illus : Philippe Gaufreteau

RETOUR SUR

Le dispositif MON TERRITOIRE AU FIL DE L'EAU

Pour la 2e année consécutive la commune de Melle a participé au programme « Mon territoire au fil de l'eau » porté par le SERTAD pour la zone de captage en eau potable de la Chancelée.

Ce dispositif coordonné par le GRAINE Poitou-Charentes, association d'éducation à l'environnement, propose un volet en direction des scolaires et un autre en direction du grand public. Pour le volet scolaire, deux classes de CE1 de la commune ont profité de plusieurs temps sur l'année, d'animation et d'éducation sur le cycle de l'eau pour comprendre comment l'eau arrivait jusqu'à nos robinets.

Pour le volet grand public, le GRAINE a confié à l'APIEEE (Association de Protection, d'Information et d'Études de l'Eau et de son Environnement) le soin d'organiser une grande journée autour de l'eau dans la vallée de l'Argentière à Saint-Martin-lès-Melle. Située dans la zone de captage, la ferme communale de la Genellerie a accueilli son premier évènement public sur ce site avec des balades, un chantier participatif, un conte et des animations sur l'eau. Merci à tous les participants, notamment à Monsieur Henri Pelletier venu en voisin avec ses baudets du Poitou sur cette ferme, qui reprend vie petit à petit.

RETOUR SUR

ANIMATION FONCIÈRE

On vous en parlait en page 18 du Vivre à Melle Hors-Série publié en novembre 2023...

À Saint-Romans-lès-Melle, le captage de la Chancelée alimente en eau potable 4 800 habitants de la commune de Melle. Pour préserver cette ressource d'eau potable, les communes de Melle et de Saint-Romans-lès-Melle se sont engagées aux côtés du SERTAD pour conserver des prairies naturelles dans les zones sensibles et acquérir du foncier agricole pour mettre en place des pratiques environnementales.

À cette fin, la SAFER a été missionnée pour réaliser une animation foncière pour étudier les 580 ha de l'Aire d'Alimentation de Captage et permettre aux communes de programmer des actions en faveur de la ressource en eau.

Cette démarche a été présentée lors d'une réunion publique le lundi 6 mai 2024 à laquelle 80 agriculteurs et citoyens étaient présents.

RETOUR SUR

Ciné-débat POUR UNE ÉNERGIE CITOYENNE EN MELLOIS

Dans notre précédent Vivre à Melle, nous avions présenté les initiatives citoyennes de production d'énergie renouvelable. Basés sur un principe coopératif et réunissant tous les acteurs d'un territoire : habitants, collectivités et entreprises, des projets de production d'électricité apparaissent un peu partout en France.

La commune qui souhaite soutenir l'émergence de tels projets dans le Mellois a mis en place depuis décembre dernier un groupe de travail réunissant 3 élus et 4 habitants afin d'initier cette démarche. Le groupe s'est rapidement tourné vers l'association CIRENA, membre du réseau Énergie Partagée en Nouvelle Aquitaine, qui accompagne depuis plusieurs années des collectifs citoyens dans ce genre d'initiatives. Afin de faire connaître ce projet au public, le groupe a organisé le 14 mai un ciné-débat dans la salle Méliès. Après la projection du documentaire *We the Power*, la soixantaine de personnes présentes ont pu échanger sur le sujet. Le débat animé par Colin Héraut de l'association CIRENA, avec la participation de Guy Martin de l'association *À Nous l'Energie 17* qui a participé à la création de deux parcs citoyens photovoltaïques et un éolien en Charente-Maritime a été très riche.

Une dizaine de personnes ont manifesté l'envie de participer de manière active à la création de cette coopérative qui pourrait voir le jour dans un peu plus d'un an. Avec des profils et des connaissances très différents, personne n'étant vraiment spécialiste de la création d'une société ou des installations de production d'énergie, ce groupe va apprendre sur le mode de l'éducation populaire à monter un projet industriel pouvant bénéficier à tous.

Si vous avez manqué cet évènement, ne vous inquiétez pas, d'autres seront organisés au fur et à mesure de l'avancée du travail avec notamment la présentation du parc photovoltaïque que la coopérative souhaite porter. D'ici là, l'Université Populaire Sud Deux-Sèvres organisera également un cycle de cours sur ce thème à l'automne.

NOUVEAU

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS AU CAMPING

3 MICRO-MAISONS

La majorité municipale prévoyait dans son programme électoral de favoriser le développement d'hébergements touristiques axés sur l'hospitalité et la rencontre, et rétablir un véritable accueil au camping municipal.

Pour la saison 2024, le camping de Villiers se dote de nouveaux aménagements et un agent sera recruté à temps partiel pour y accueillir les vacanciers.

MICRO-MAISON	
Haute saison 1er juin au 30 septembre	**Basse saison 1er octobre au 31 mai**
50 € / nuit	350 € / mois
300 € / semaine (7 nuits)	

En 2023, la municipalité a fait l'acquisition d'une première micro-maison d'occasion, deux autres, fabriquées sur commande, sont installées sur le même emplacement.

Le raccordement aux différents réseaux eau et électricité ont été réalisés par les services techniques municipaux et par des professionnels pour tous les raccordements électriques.

2 CABANES-DORTOIR

Nos agents techniques ont du talent !

Pour compléter cette nouveauté, 2 magnifiques « cabanes-dortoir » en bois ont été fabriquées par les menuisiers du Centre Technique Municipal, sans aucun aménagement intérieur sinon l'électricité et qui puissent recevoir le plus simplement possible un ou deux cyclistes désireux de passer une ou plusieurs nuits sur le terrain de camping de Villiers.

Depuis quelques années le tourisme à vélo a le vent en poupe et la commune a voulu créer des conditions d'accueil spécialement dédiées à ces « vélo-touristes ».

CABANE-DORTOIR
15 € / nuit

La fabrication soignée de ces maisonnettes est telle que chacun de nous rêverait d'en posséder une dans son jardin !

Les agents techniques ont également réalisé deux tables de pique-nique installées sous le préau, de quoi manger au sec en cas de mauvais temps.

La location de ces 5 nouveaux hébergements est gérée en partenariat avec l'Office de Tourisme. Pendant la saison touristique, les micro-maisons seront louées à la nuitée ou à la semaine et hors saison, au mois pour bénéficier à des stagiaires, des services civiques ou tout autre locataire à durée déterminée. Les abris vélos sont loués à la nuitée.

Les emplacements Camping-Car restent en gestion par Camping Car Park aux conditions et aux tarifs pratiqués par cette société.

Les tarifs s'entendent hors taxe de séjour dont le montant est défini par la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

ÉCO-TOURISME

STATION VERTE : UN NOUVEAU LABEL POUR MELLE

Le label touristique « Station Verte » a été créé en 1964 par la Fédération Française des Stations vertes et des Villages de Neige. Il définit un « territoire d'accueil au cœur des terroirs, reconnu au niveau national comme une station proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement ». Melle remplissait d'emblée tous les critères demandés dans le dossier de labellisation.

Quels sont les engagements pour la commune en signant cette charte ?

> En adhérant à cette charte la commune s'engage dans une démarche d'écotourisme en favorisant un tourisme de proximité, authentique et respectueux du territoire.
> Elle s'engage à proposer des aménagements de qualité dans un cadre paysager agréable.
> Elle s'engage à veiller au respect des critères de la grille d'évaluation pour la labellisation et à progresser sur au moins 3 critères. Elle devra procéder tous les 6 ans au contrôle du respect de la Charte qualité Station Verte avec la Fédération.

L'intérêt de ce label, outre l'opportunité de profiter d'un réseau de communication national est d'afficher l'engagement fort de la commune dans l'écotourisme et surtout dans le fait que ce label oblige à progresser dans cette direction.
De son côté la Fédération assure un accompagnement par des outils de communication, des référentiels ou des guides, et propose un Plan de formation.

En Deux-Sèvres, Melle est la cinquième commune labellisée Station Verte, après Saint-Hilaire- la-Palud, Saint-Loup-Lamairé, Secondigny. et Argentonnay. Ce maillage offre à des cyclotouristes (et aux autres aussi !) la possibilité d'un périple d'une Station Verte à une autre et de découvrir le département du Nord au Sud ou du Sud au Nord.
La tendance aux vacances vertes est une réalité, alors donnons-nous les moyens de profiter de cette tendance. Grâce à ce nouveau label, Melle fera connaître ses richesses patrimoniales, architecturales, minérales ou végétales, en se positionnant favorablement sur ce créneau de l'écotourisme ouvrant à la rencontre d'un cadre de vie authentique en veillant à sa protection et à sa sauvegarde.
La cérémonie de remise de la charte Station Verte a eu lieu le 3 mai à la Mairie de Melle en présence de Monsieur Bonnet, administrateur de la Fédération des Stations Vertes et des Villages de Neige et Maire de Clisson, et Madame Racois, administratrice et Adjointe au Maire de Saint Hilaire-la-Palud.

L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS MELLOIS

UN ÉTÉ DANS LE MELLOIS

On aurait pu penser que ce jour n'arriverait jamais mais finalement, l'été, c'est déjà demain ! À l'Office, on ne rigole pas avec l'arrivée des beaux jours. Non ! Ils se préparent, se bichonnent avec la plus grande attention pour que vous et vos tongs préférées puissent passer un été comme il se doit !

Le sport à l'honneur dans le dernier *Simplement Mellois*

L'édition #7 du *Simplement Mellois* s'est mise à l'heure olympique. Et parce que le Mellois est définitivement une terre de GOAT (chèvres en anglais et « meilleurs joueurs » dans le jargon sportif), on vous propose de vous plonger, sans vous mouiller la nuque, dans la compétition. Entre joueuses de rugby, lancer de tourteau et concours du meilleur farci brûlé, il vous en faudra de l'endurance pour parcourir ce dernier magazine.

Votre guide pour cet été

Il faut bien se dire une chose ; l'été en Mellois, vous aurez l'embarras du choix : ressentir les yeux fermés, retrouvez vos 7 ans, danser sous les lampions, observer la voie lactée, aiguiser vos papilles, rire aux éclats, apprendre, échanger, profiter, bronzer... oui, on vous réserve tout ça dans nos guides de l'été. Ils se déclinent sur les communes de Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, La Mothe Saint-Héray, Sauzé-Vaussais, Melle et Lezay.

Un service billetterie pour vos spectacles

Partenaires de plusieurs festivals et organisateurs d'événements, nous vous proposons de venir retirer vos places soit par téléphone ou dans nos locaux pour *Le Festival au Village,* les spectacles de *Scènes Nomades,* les concerts de musique classiques, le *Festival de Melle, la Ronde des Jurons*...

Venez à notre rencontre

Pendant tout l'été, chaque vendredi matin, venez à notre rencontre lors de nos animations dégustation. L'occasion de découvrir sous un tout nouveau jour nos produits de la boutique. Nous serons également présents sur deux autres sites du territoire en juillet et août dans le cadre de l'opération « OT mobile » : le mardi matin au marché de Lezay et le mercredi en juillet à Zoodyssée.

Vous voulez mettre un pied dans le tourisme ? On vous accompagne !

L'office de tourisme du Pays Mellois c'est un lieu ouvert à tous, touristes et habitants pour s'informer, découvrir le territoire. C'est aussi un lieu pour développer des projets touristiques.
Vous êtes professionnel du tourisme ? Vous souhaitez proposer une offre d'hébergement et accueillir des touristes ? L'office de tourisme du Pays Mellois peut vous accompagner dans votre démarche.

Rendez-vous dans notre jolie maison 2 place Bujault, sur internet ***decouvertes.pays-mellois.org*** *ou par téléphone au 05 49 29 15 10.*

OUVERTURE 6/7 J :

Lundi : 10h-12h30 et 14h-17h30
Mardi au vendredi : 9h30-12h30 et 14h-17h30
Samedi 10h-12h30 et 14h-18h
Jours fériés en saison : 9h30-13h

FÊTE

TOUS S'EN MÊLENT
Notre 14 juillet

Pour sa quatrième édition, notre 14 juillet « Tous s'en mêlent » vous accueille à Melle et à Paizay-le-Tort pour une journée conviviale et festive.

Cette année encore, les associations, les bénévoles, les agents de la commune et les élus vous proposent un programme offrant de passer ensemble de bons moments autour d'activités diverses, de musique et de repas partagés.
Venez nous rejoindre, à pied, à vélo, en covoiturage, venez en famille, avec vos amis, et ensemble, faisons de notre 14 juillet *Tous s'en mêlent,* un événement fédérateur tel que souhaité par ses habitantes et habitants !

Le programme complet est disponible sur ville-melle.fr et sur le flyer.

PARTAGE

REBATTRE LES CARTES
La carte d'amour de Melle s'invite à l'Université Populaire du Niortais

Les 14, 15 et 16 mai à la médiathèque de Niort ont eu lieu des conférences et tables rondes sur le thème de la cartographie.

Le projet baptisé « Rebattre les cartes » avait pour objectif de redécouvrir et comprendre les cartes sous toutes les formes, historiques comme les planisphères ou les bonnes vieilles cartes routières, mais aussi les cartes contemporaines avec le recours désormais aux cartes GPS interactives. Au terme de deux soirées ou les spécialistes ont expliqué la réalisation d'une carte, les enjeux et les objectifs, la dernière soirée était consacrée aux exemples locaux. A l'invitation de l'UPN, La commune de Melle a présenté sa réalisation « la carte d'amour », ou carte subjective, élaborée par ses habitants à la fin de l'année 2021. Focus a été mis sur la méthode de fabrication, et notamment la dimension participative de la carte. Après une première description en plénière, les participants se sont retrouvés en petits groupes autour de la carte exposée et ont pu poser les questions concernant ses objectifs et ses enjeux.

La carte a suscité beaucoup d'intérêt et de nombreux compliments autant pour son originalité que pour son esthétisme, sa poésie et sa conception. Les nombreuses anecdotes y figurant ont inspiré les participants qui sont repartis avec un exemplaire et l'envie de venir visiter la commune !

PORTRAITS

VENUS D'AILLEURS, ils vivent à Melle

Le CCAS de Melle, c'est aussi une structure d'hébergement pour demandeurs d'asile, habilitée par l'État depuis maintenant 8 ans pour accueillir 15 personnes.

Depuis 2016, c'est plus de 200 personnes qui ont pu être accueillies, accompagnées et soutenues dans leurs démarches pour obtenir l'asile en France. C'est également plus de 22 nationalités différentes qui ont pu cohabiter, se soutenir, s'entraider. Une fois leur demande d'asile acceptée, certains ont choisi de rester vivre à Melle et d'y travailler. Aujourd'hui, l'équipe du CCAS de Melle donne la parole à 3 personnes actuellement accueillies au sein de sa structure.

N'hésitez pas à aller à leur rencontre, ils seront ravis d'échanger avec vous !

Je m'appelle Abdoul et je suis Burkinabé.

Dans mon pays j'ai étudié l'agroalimentaire. Je travaillais comme qualiticien et en me déplaçant dans les fermes j'ai constaté que les agriculteurs manquaient de véhicules adaptés pour leurs exploitations ce qui m'a donné l'idée de créer mon entreprise de concessionnaire de véhicules d'occasion pour répondre à leur besoin. Je suis marié et j'ai une petite fille de 10 ans qui s'appelle Zara. Elles me manquent beaucoup. Je suis passionné de musique et j'aime voyager. Au Burkina Faso, j'aimais aussi passer du temps avec mes amis et ma famille mais j'ai été obligé de tout quitter à cause de la situation sécuritaire de mon pays. J'étais directement menacé du fait de mon activité professionnelle.

***À Melle** je m'intègre très bien, je me sens en sécurité. Je vais souvent au Café, ça me permet de rencontrer des personnes. Je suis aussi bénévole au CIF-SP, je partage mon temps avec des personnes âgées en jouant à des jeux de société avec elles et je leur fais des jus d'hibiscus. Cela me plaît de passer du temps avec elles. Si la France m'accorde l'asile j'aimerais continuer à me former dans l'agroalimentaire et acquérir de nouvelles compétences pour travailler dans ce secteur.*

Je m'appelle Nasrin et je suis Bangladais.

Je suis à Melle depuis plus d'un an car j'ai été obligé de fuir mon pays. J'étais à l'université, j'étudiais le marketing. J'étais aussi bénévole pour une association qui s'engage dans la protection de l'environnement, la défense des droits humains fondamentaux et l'entraide. J'étais également bénévole pour l'UNICEF et la Croix Rouge. J'aimais aider les personnes et leur apporter du soutien. J'allais au cinéma toutes les semaines et à des concerts. Je joue de l'harmonium et j'aime la musique traditionnelle.

***À Melle,** je prends des cours de français avec l'aide des bénévoles de Toits Etc. et de l'HUDA. Je vais aussi au Centre Socio-Culturel pour participer à des activités. C'est très important pour moi de rencontrer des gens, de sortir de ma solitude. Si j'obtiens l'asile de la France, je veux perfectionner mon français pour reprendre des études et m'engager dans des associations. J'ai plusieurs idées pour mon projet professionnel, travailler dans le secteur des hautes technologies ou continuer une formation dans le marketing. Le domaine de l'Intelligence Artificielle m'intéresse également.*

Je m'appelle Magloire et je suis né au Congo-Brazza.

Je suis marié et j'ai 4 enfants dont une petite fille de 10 ans et je suis grand-père de deux petits garçons. Ma femme et ma fille sont restées en Afrique du Sud, mes autres enfants sont adultes. Après mes études supérieures en électrotechnique à Kinshasa je me suis mis à mon compte. Je faisais des réparations de matériels et des installations électriques. J'ai ensuite été obligé de fuir en Afrique du Sud ou après avoir été salarié j'ai à nouveau créer une entreprise. J'aime le sport, j'ai fait du foot et du karaté. En Afrique du Sud, je faisais partie d'une fanfare japonaise nommée Teriko en tant que flûtiste. J'ai aussi beaucoup voyagé.

*Ça fait deux ans que je suis **à Melle,** j'ai pris des cours de français et je suis bénévole au Café Réparation à la Bêta-Pi avec Daniel, j'assiste aussi aux concerts Les Mercredis sur la Route, je vais au cinéma de temps en temps et je vais voir les matchs de foot au stade. Si j'obtiens l'asile je veux continuer à évoluer dans mon secteur de l'électrotechnique et pourquoi pas créer une entreprise. J'aimerais faire venir ma femme et ma fille et vivre avec elles dans une petite ville ou à la campagne.*

HISTOIRE

13 août 1944 - 13 août 2024

80e ANNIVERSAIRE DE LA « LIBÉRATION DE MELLE »

Relecture Aurélien Auger et Michel Pineau

Si « La Libération de Melle » n'est officielle que le 6 septembre 1944, les faits d'armes réalisés par les Résistants – depuis « le Débarquement » jusqu'à « La Bataille de Melle » du dimanche 13 août – avaient semé des graines d'espoir…

Ce pont du 15 août semble être « LE » moment pour surprendre la garnison allemande, toujours en place à Melle. Pour mener à bien cet assaut, tous les groupes de Résistants – de Melle (« Fernand », Garnaud, Groussard) et du Mellois (Dubray, Eprinchard, Kopp et Tabourdeau) – sont sollicités et se rendent au château de Bonneuil (Marcillé) pour le briefing : Ernest Jousseaume alias « Fernand » remet à chacun sa feuille de route. L'effet de surprise est le maître-mot de cet assaut !

Quittant Bonneuil à l'heure du souper, les Résistants tablent sur une Melle déserte. À la Noblette, quelques hommes partent se mettre en position non loin du garage Pelletier (en face de l'ancienne gendarmerie) pour couvrir la route de Niort tandis que d'autres restent au carrefour, en face du garage Bailly pour surveiller les arrivées de la Colonne.

« Fernand » file avec un petit groupe vers la gare pour en prendre possession et couper les lignes de téléphone tandis que le reste des troupes monte vers le centre-ville, jusqu'à la place du Champ de foire. Si les soldats allemands présents au Central Hôtel (les Glycines) se rendent sur le champ, les cris de joie des Mellois : « Vive les Maquis ! Vive les Maquis ! » alertent les six officiers attablés à l'Hôtel des Voyageurs qui se jettent sur leurs armes. S'ensuivent des échanges nourris de part et d'autre et surtout qui s'éternisent ; une grenade lancée dans la cuisine enflamme le bâtiment. Préoccupé, redoublant de vigilance, « Fernand » court jusqu'à la poste pour empêcher toute communication extérieure et dépêche Raymond Kopp alias « Parouty » à la Distillerie où les soldats en faction n'opposent aucune résistance.

Le temps passe et presse… d'autant plus qu'une compagnie ennemie s'approche de Melle. Il faut au plus vite effacer toute trace de combat et cacher les dix premiers prisonniers. La garnison allemande s'arrête devant l'hôtel toujours en proie aux flammes, interrogent les « pompiers-résistants » qui tentent de maîtriser l'incendie, sans se douter que six des leurs se trouvent si près. Ces derniers ne se rendront que tard dans la nuit.

C'est une victoire ; toutefois, le combat n'est pas terminé…

Le 13 août 1994, au cours de la pose de la plaque commémorative sur la façade de l'ancien Hôtel des Voyageurs, Ernest Jousseaume dira : « La liberté est une vertu, mais c'est aussi une conquête ».

BALADE ANIMÉE À BICYCLETTE

« Sur les traces de la Résistance melloise » mardi 13 août 2024, inscrivez-vous !

Départ à 10h du cimetière de Paizay-le-Tort, pique-nique tiré du sac. Retour à Melle vers 16h30-17h. Parcours de 25 km. Gratuit. Réservation indispensable à la médiathèque : 50 personnes max., minibus à disposition.
05 49 27 91 09 ou mediatheque@ville-melle.fr

À NOTER

Au service des associations, DU CHANGEMENT À LA MAIRIE DE MELLE

Depuis quelques semaines, Olivier Chaigneau a fait le choix de quitter la commune de Melle pour celle d'Aiffres. Au cours de ses 25 années de carrière à la Mairie, il était devenu le référent des associations et des clubs sportifs. Sa mission était de faciliter la vie associative et de soutenir les évènements portés par les associations. Il aura su faire preuve, tout au long de ces nombreuses années, d'engagement et d'un fort attachement à la qualité du service public. Nous le remercions de ces années de travail partagées et lui souhaitons réussite dans ces nouveaux projets.
Suite à cela, la commune s'est réorganisée pour répondre aux attentes des administrés.

NOUVEAUX CONTACTS

> Pour les demandes de réservations des salles municipales ou des salles des fêtes ou de matériel par les particuliers :
Claire Viroulaud au 05 49 27 56 96
ou dlep@ville-melle.fr

> Pour les demandes d'utilisation des équipements sportifs :
Jade Maniowski au 05 49 27 56 95
ou dlep@ville-melle.fr

> Pour les demandes de matériel ou l'organisation des évènements par les associations de la commune :
David Barbari au 06 24 04 25 88
ou d.barbari@ville-melle.fr

> Pour toutes les autres demandes :
vous pouvez contacter le service Développement Local et Éducation Populaire au 05 49 27 56 95 ou 05 49 27 56 96 ou par courriel : dlep@ville-melle.fr.

AUTOUR DE L'EAU

En mars 2023, la commune a accueilli en centre-ville un rassemblement autour de la défense de l'eau. Si les événements de Sainte-Soline ont marqué les chairs et les esprits, l'événement qui s'est déroulé à Melle, malgré les peurs attisées par quelques esprits chagrins et une présence policière surdimensionnée s'est passé sans conflits et sans dégâts, dans l'écoute, dans l'échange et dans la discrétion médiatique de ce qui est positif. C'est cette facette de la défense de l'eau et des communs que nous voulons promouvoir.

La commune renouvelle donc sa confiance aux organisateurs de ces premières rencontres (Sud Solidaire 79 et ATTAC France) et accueillera du 16 au 21 juillet un nouvel évènement festif et culturel intitulé "Village de l'eau". Ce dernier sera accueilli à Saint-Martin-lès-Melle autour des sites de la mairie, de l'Argentière et de la Genellerie. Chaque participant se verra remis un livret d'accueil auquel la municipalité a contribué au travers de ce mot d'accueil :

"La commune de Melle accueille au quotidien de nombreuses espèces, et pas seulement l'humain. Parmi les humains qu'elle accueille, elle ne fait pas le tri entre mellois, français, immigrés ou réfugiés. Cet été, elle ouvre à nouveau ses portes à celles et ceux qui réfléchissent et agissent pour que l'eau demeure un bien commun, pour que tout simplement l'eau demeure. Une espèce en lutte au cœur d'une commune accueillante. Des militants qui cohabitent quelques jours avec une communauté qui continue de dérouler le cours de sa vie effervescente et apaisée. Si vous êtes présent à Melle et que vous lisez ces quelques lignes, vous êtes comme chaque habitante et habitant de Melle, garants de la vie collective sereine de toutes les espèces et de tous les humains. Bon séjour à Melle."

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLUi-H — Mellois en Poitou —

MELLOIS EN POITOU

L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL entre dans sa 3e phase !

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Habitat de Mellois en Poitou avance : la 2e phase de l'élaboration, celle du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) touche à sa fin. Le PADD expose le projet d'aménagement du territoire pour les 15 années à venir, décliné sous forme d'orientations générales et d'objectifs.

VOUS SOUHAITEZ CONTRIBUER ? VOUS AVEZ UNE DEMANDE ?

POUR RECUEILLIR VOS CONTRIBUTIONS
Des registres papiers sont à votre disposition dans toutes les mairies. Un registre dématérialisé en ligne est accessible depuis le site internet

LA CARTE PARTICIPATIVE EN LIGNE
Pour repérer directement sur la carte vos propositions ou vos demandes.
Elle est accessible depuis le site internet de Mellois en Poitou

NOUS ÉCRIRE
À notre adresse mail : planification@melloisenpoitou.fr ou un courrier à l'attention de la direction de l'aménagement et de l'habitat, au 9 avenue de l'Hôtel de Ville, 79110 CHEF-BOUTONNE.

RÉUNIONS/ÉVÈNEMENTS PUBLICS
Seront programmés à toutes les phases de l'élaboration jusqu'à l'enquête publique.
Les annonces sont faites via les différents canaux de communication de Mellois en Poitou :
www.melloisenpoitou.fr

... Et retrouver en 2024 les créations de Guillaume Bouzard qui accompagneront l'avancement du projet.

PLUi-H EN SAVOIR PLUS

Le PADD pose les bases d'un projet politique harmonisé et durable à l'échelle intercommunale, intégrant les spécificités des 62 communes, en concertation avec les habitants et d'autres acteurs du territoire. Son contenu a été présenté aux habitants lors de cinq réunions publiques qui ont eu lieu dans le territoire en présence des élus, durant le mois de mars dernier. Vous pouvez consulter la présentation qui a été faite à partir du site internet de Mellois en Poitou, dans la rubrique Actions puis Aménagement.
Ces objectifs inscrits dans le PADD seront traduits dans le futur règlement PLUi-H, par règles d'occupation des sols et de construction dans les différentes zones qui seront cartographiées (urbaines, agricoles, naturelles, à urbaniser ...).

C'est le travail qui sera mené jusqu'à la fin de l'année 2024, en étroite collaboration avec chaque commune et en concertation avec les habitants.

Retrouvez tout l'agenda de l'été en détail dans votre «Melle estivale » !

Juillet

3.07, 9.07, 16.07
19.07, 26.07 : **Animations nature**
Différents RDV dans Melle.
Cf. Melle Estivale

05.07, 12.07, 19.07, 26.07 – 11h : **Vendredis au marché**
Place Bujault

8.07 – 20h30 : **Les Eurochestries**
Eglise de Saint-Léger de la Martinière

12.07 – 18h30 : **Pianovélo, le début du monde**
La Torserie, Mazières-sur-Béronne

14.07 : **Tous s'en mêlent,**
Notre 14 juillet
A Melle en journée et à Paizay-le-Tort en soirée

29.07 – 18h : **Clôture de chantier international**
Lavoir de Villiers

Août

2.08, 9.08, 16.08, 23.08, 30.08 – 11h : **Vendredis au marché**
Place Bujault

2.08 – 21h : **Contes et lumières**
sur le Chemin de la Découverte

13.08 – 10h : **Balade animée à bicyclette**
Cimetière de Paizay-le-Tort

31.08 : **La Nuit de Saint-Hilaire**
Espace Goirand et Parvis de l'Église Saint-Hilaire

Septembre

6.09 – 20h30 : **La Nuit de la Chauve-souris**

7.09 – 14h : **Forum des associations**

20, 21, 22.09 : **Journée Européenne du Patrimoine**

LES COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Jeunesse : Magali Le Huche nous propose une bd estivale, mais rafraîchissante si besoin était… Inspirée du roman de Clémentine Beauvais, cette histoire nous emmène à vélo jusqu'à Paris, arrivée prévue le 14 juillet, aux côtés de Mireille, Astrid et Hakima, gagnantes du « Concours de Boudins » organisé chaque année au sein de leur collège… Mais, qu'à cela ne tienne, l'heure de la revanche a sonné ! pour « Les petites Reines » de Magali Le Huche chez Sarbacane.

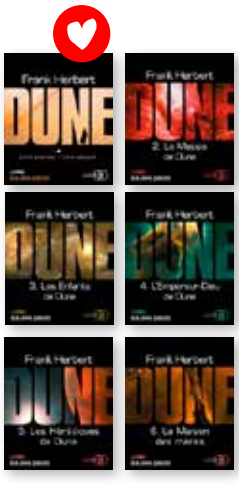

Adultes : Vous n'avez jamais lu ***Dune,*** le chef-d'œuvre de Frank Herbert - trop long, trop difficile, pas le temps... Alors pourquoi ne pas l'écouter ? La médiathèque vous propose les 6 volumes en livres audio. Une autre manière de vous plonger dans la littérature de l'imaginaire.

En plus du fonds de livres audio, la médiathèque met à votre disposition un lecteur avec de larges touches et des annonces vocales de commande destiné aux personnes malvoyantes ou avec une déficience visuelle. En partenariat avec la médiathèque départementale des Deux-Sèvres.

A votre disposition également : ***Tout sur Dune*** aux éditions l'Atalante, dirigé par Lloyd Chéry. Pour les connaisseurs et les néophytes, plus de 80 articles réalisés par des journalistes, des universitaires, des écrivains, des vidéastes, des illustrateurs, des plus sérieux au plus insolites. Essai choral et ouvrage de référence dédié à ce monument littéraire.

Plus d'infos : 05 49 27 91 09 - mediatheque@ville-melle.fr

Infos pratiques

DON DU SANG
Jeudi 22 août
et mercredi 6 novembre :
Salle Jacques Prévert
Sur RDV au 0 800 744 100 ou sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

MARCHÉS
• Le vendredi de 8h à 13h Petit marché
• Le mardi de 8h à 12h

Animations musicales tous les vendredis de l'été et espace pique-nique.

LA MAIRIE DE MELLE EST OUVERTE AUX HORAIRES SUIVANTS

LUNDI	14h-17h
MARDI	9h-12h
MERCREDI	9h-12h
JEUDI	14h-17h
VENDREDI	9h-12h et 14h-17h
SAMEDI	9h30-12h

FERMETURE D'ÉTÉ
Toutes les mairies déléguées sont fermées du 8 juillet au 30 août

MAJORITÉ MUNICIPALE CINQ COMM'UNE

La période estivale ouvre les portes d'une Melle, commune nouvelle résolument accueillante !

Biennale internationale d'Art contemporain, Micro-Folie, festivals pour la plupart gratuits, associations, commerçants, habitants bénévoles rassemblent leurs talents et capacités pour proposer des animations très colorées dans leur diversité, notamment lors de notre fête « Tous s'en mêlent » du 14 juillet.

La municipalité encourage ces événements et participe de son côté à améliorer encore l'accueil : nouveaux équipements au camping, aménagements favorisant les déplacements vélo, signalétique des balades et sorties Nature, sans oublier bien évidemment et surtout l'humain au cœur de l'accueil social et l'accompagnement humanitaire tout au long de l'année.

Tout cela favorise les rencontres entre tous, avec tous, encourage la participation active des habitants à la vie municipale dans les groupes de travail pour que chacun se sente autant que possible accueilli, considéré, écouté.

Pour notre équipe, l'accès pour tous, dans la diversité de ses besoins et de ses attentes, à la culture et aux loisirs – comme aux services et biens fondamentaux (santé, eau, énergie...) – est une préoccupation et un engagement que nous portons, à notre mesure, au quotidien.

Vous trouvez dans les « Vivre à Melle » le compte rendu régulier de l'action municipale. Ils provoquent questionnements, remarques, expression de points de vue différents. Tant mieux ! Ils sont autant d'occasions de construire ensemble et de se rencontrer.

Un bel été à tous et à toutes !

Johnny Bertrand, Line Billaud, David Braud, Pascal Brunet, Anne Girault, Christophe Chauvet, Beatrice Courtin, Liliane Coutineau, Hélène Dallaud, Bertrand Devineau, Elsa Diaz, Josette Foisseau, Floriane Gicquiaud, Sylvain Griffault, Sarah Klingler, Christophe Labrousse, Kévin Logette, Christian Lusseau, Fabienne Manguy, Pierre Ouvrard, François Pothier, Sylvain Puteaux, Mélanie Bernard-Rivière, Françoise Servant, Jeff Simioni, Jérôme Texier.

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, cet espace est consacré à l'expression politique de la majorité municipale et des élus de l'opposition. Les textes sont publiés tels que transmis par les différentes listes.

ENSEMBLE MELLE SE RENOUVELLE

Lors du conseil municipal nous apprenons que la commune fait appel à des bénévoles qui travailleront sans salaire avec signature d'une convention. Art 6 : le temps de travail sera noté et précise « devra se conformer au cadre de travail tel que défini », l'Art. 7 soumis aux droits et obligations applicables aux agents du service public, avec préavis de 2 jours pour mettre fin à la convention.

M. le maire confond sans doute une charte du bénévolat avec une convention.

Nous avons demandé en C. M. de rémunérer toute personne qui travaille pour la mairie. Nous avons expliqué la différence entre un travailleur salarié et un bénévole.

La municipalité se dit politiquement à gauche mais applique des mesures de droite et souhaite employer des bénévoles.

Nous déplorons aussi le renouvellement de l'adhésion à l'association Territoire Zéro Chômeur de longue durée puisque le projet n'a pas abouti.

Muriel Sabourin Benelhadj, Christian Vezien, Céline Fachin, Jean-Christophe Pénigaud

S'UNIR POUR RÉUSSIR

" Malgré ce temps maussade, la commune nouvelle de MELLE vous a concoctée un joli programme pour le 14 juillet, remise en chauffe du four à pain de l' îlot du Four, avec la possibilité de venir faire cuire ses propres plats, pizzas, tartes.... L'animation durera toute la journée .

Depuis son inauguration le samedi 25 Mai, la commune accueille une " Micro Folie"

C'est un musée numérique, vous pourrez y consulter à tout moment (où presque) à l'hôtel du Menoc, les plus belles réalisations artistiques de notre humanité. Venez consulter " La Villette, Le Louvre, le centre Pompidou, la cité de la musique, Le Quai d' Orsay, etc.

C'est purement magnifique, Bravo

Bel été à tous

Claude Lacotte, Véronique Eliard

melle Centre Communal d'Action Sociale — CCAS

PERMANENCE D'ACCUEIL SANS RDV
Lundi : 14h à 17h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 9h à 12h
Tél : 07 85 35 95 98
ou 05 49 27 24 53

PRISE DE RDV AVEC LE CONSEILLER NUMÉRIQUE
Tél. : 05 49 27 00 23
conseillernumerique@ville-melle.fr

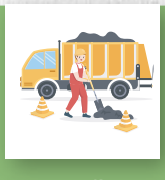

DES TRAVAUX DE RÉFECTION SUR LA RD 950 entre les rond-point de la Colonne et des Trois Auberges (Super U) sont prévus de juillet à septembre. Du 1er juillet au 2 août, la piste cyclable sera fermée, avec transfert du passage piéton de l'autre côté de la route. La RD 350 sera fermée entre la RD 950 jusqu'à l'entrée du lotissement Pierre Brune. Les travaux de réfection de la route seront réalisés entre le 19 août et le 27 septembre. La circulation pendant les travaux ne sera pas interrompue, mais un alternat pourra être mis en place. Les riverains seront contactés par le SERTAD et les agents du département.

PORTRAIT DE MELLOIS

Hippolythe **Lamonerie**
L'art de faire résonner le bois

PAR DIDIER DARRIGRAND

Installé tout en haut de l'ancien centre des impôts, devenu « Le Trésor », collectif de professionnels des arts et artisans, Hippolyte Lamonerie est luthier. La trentaine pas encore entamée, il fabrique ici les instruments du quatuor : violon, alto, violoncelle et contrebasse. Si cette grande maison peut être bruyante, car vivante, l'atelier d'Hippolyte est calme. On comprend vite que les machines présentes ici ne tournent que si nécessaire. Hippolyte se sert avant tout de ses mains. Les nombreux outils accrochés aux murs en attestent. Les copeaux de bois sur l'établi également. Un atelier à l'image de son occupant, qui reçoit le visiteur avec sourire.

L'interview complet et en vidéo est à découvrir sur le site ***ville-melle.fr***

— Vous n'êtes pas Mellois de naissance ?
« Mes grands parents sont nés dans le Mellois, mon père est né à Melle. Je venais à Melle pour les vacances et à Noël. Je me sens Mellois de cœur, depuis toujours.

— Quel souvenir aviez-vous de Melle ?
Quand j'étais gamin, je trouvais Melle très grand, je vivais dans un village de 600 habitants. Je me souviens que je fréquentais Le Matoulu. Je me souviens aussi du Café du Boulevard. J'ai aussi fréquenté beaucoup le groupe des Éclaireurs unionistes.

— Pourquoi vous y installer ?
J'avais ici des liens familiaux mais aussi amicaux. En suivant de loin ce qui s'y passait, son dynamisme nous a attirés. Melle correspond aussi à mon activité, dans une ville plus importante, mon activité se serait sans doute orientée vers la réparation, ce que je ne souhaite pas. La fabrication d'instruments doit rester le principal de mon travail. Melle m'offre cet équilibre entre les deux domaines.

— Comment êtes-vous devenu luthier ?
Le premier lien, c'est la musique. Toute ma famille est musicienne. J'ai fréquenté les écoles de musique et les conservatoires, où j'ai appris la flute et l'alto. Gamin, quand j'avais mon alto, j'avais envie de le démonter pour voir comment il fonctionnait. J'aime faire de la musique comme loisir mais je n'avais pas la vocation à en faire mon métier.

— Comment peut-on résumer ce métier ?
Fabriquer ces instruments, c'est partir de matériaux bruts, puis sculpter, creuser, raboter, tailler. Enfin, c'est assembler et coller, pour arriver à une boite qui fait de la musique. J'ai, chevillée au corps, l'envie de continuer à progresser, comprendre le fonctionnement, et fabriquer des instruments qui sont les meilleurs possibles et faciles à jouer. C'est une quête à long terme.

— Quel est votre coin préféré de Melle ?
Le verger de mes grands-parents ! J'aime bien aussi aller voir les grenouilles à la Fontaine aux Lépreux, avec mes enfants.

Vous avez une histoire à raconter ? Un témoignage ? Un lieu ou une personnalité à présenter ?
Partagez-la avec tous : Contactez la Mairie de Melle, service DLEP.